

**La préfète de l'Allier
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique concernant la
demande d'autorisation environnementale liée au projet d'une microcentrale
hydroélectrique en rive gauche du pont-barrage de Vichy, sur la commune de
Bellerive-sur-Allier**

Par arrêté préfectoral n° 382/2021 du 22 février 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du **lundi 15 mars 2021 au mercredi 14 avril 2021 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Bellerive-sur-Allier et Vichy.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est Mme Marie-Odile RIVENEZ (ingénieur en chef du génie rural des Eaux et des Forêts, en retraite). En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
- [Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)
- sur support papier, en mairie de Bellerive-sur-Allier (aux jours et heures d'ouverture) ;
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :
<https://www.registredemat.fr/hydro-vichy>

Le dossier d'enquête publique comprend une étude d'impact sur l'environnement, relative au projet.

Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du lundi 15 mars 2021 à 9 h 00, jusqu'au mercredi 14 avril 2021 à 17 h 30, selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Bellerive-sur-Allier, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Bellerive-sur-Allier ;
- par voie électronique à l'adresse suivante :
hydro-vichy@registredemat.fr
- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :
<https://www.registredemat.fr/hydro-vichy>
- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses **permanences assurées les jours suivants** :

Mairie de Bellerive-sur-Allier :	- Lundi 15 mars 2021	de 9 h 00 à 12 h 00
	- Jeudi 25 mars 2021	de 9 h 00 à 12 h 00
	- Vendredi 2 avril 2021	de 9 h 00 à 12 h 00
	- Mercredi 14 avril 2021	de 14 h 30 à 17 h 30

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquêtes tenues à disposition au siège de l'enquête à la mairie de Bellerive-sur-Allier. Les observations adressées par voie électronique seront consultables sur le site susvisé et également annexées au registre d'enquête déposé en mairie de Bellerive-sur-Allier.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Bellerive-sur-Allier et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

Société SHEMA
à l'attention de M. Christophe SANTOS
Le Patio Hall B
35/37 Louis Guérin
69100 Villeurbanne
Tél. : 07 86 47 28 23
Courriel : christophe.santos@edf.fr